

VALETTE

N°277 / MAI 2024

mag

DOSSIER · P6

LE JARDIN DE BAUDOUVIN, REMARQUABLE À PLUS D'UN TITRE

BRÈVES

Le travail sourit
aux lève-tôt - **p.4**

CITOYENNETÉ

Les élections européennes - **p.10**

RETOUR EN IMAGES



01 • 200 personnes, dont de nombreux enfants, ont montré leur engagement écocitoyen à l'occasion de l'**Opération Coudon propre**. Une action menée par la Ville avec le soutien de l'association "**Chercheurs en herbe**".

02 • Apporter des réponses, réparer, améliorer, nettoyer, c'est ce que proposait l'**Opération Cadre de vie** dans le quartier de la Supière.

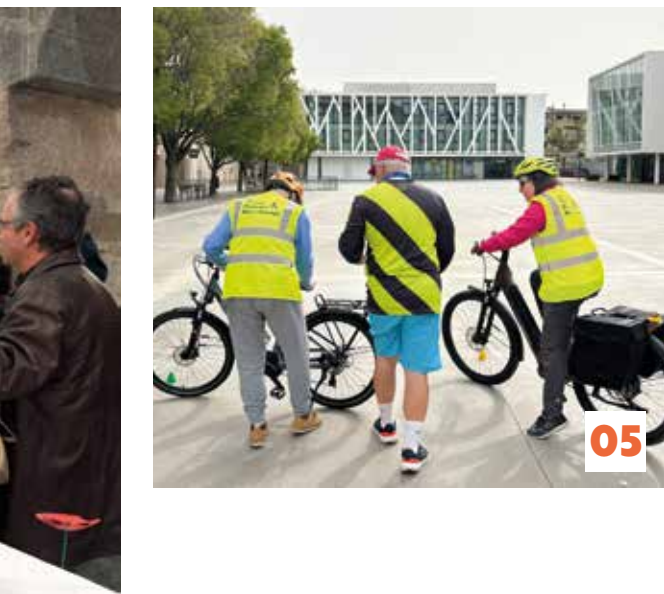
03 • L'artiste Ludovic Bourgeois a présenté l'ensemble de ses sculptures lors de l'exposition "**La lecture du bois**", à la galerie d'art Le Moulin.

04 • **Les chœurs Cantadis et Agathe** ont donné un concert à l'église Saint-Jean à la Porte latine. L'occasion de remettre à **Jean-Pierre Mamone**, fondateur et ancien chef de chœur de Cantadis, une médaille d'honneur de la Ville.

05 • Les Valettois ont participé à des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'usage de la bicyclette en ville lors de la manifestation "**Tous à Vélo**".



04



05



Entre culture et cultures !

C'est ainsi que se présente ce mois de mai sur le territoire valettois. Avec de nombreux événements organisés, ce sont toutes les époques, toutes les générations, toutes les tendances qui sont mises à l'honneur à La Valette.

Ainsi, c'est un véritable retour dans le temps que je vous propose, à l'occasion d'une manifestation dédiée aux "Métiers d'antan" et aux différentes activités exercées par nos aïeux. La "Journée américaine", organisée par l'Association des Professionnels du Cœur de Ville sera elle l'occasion de voyager et de s'immerger dans le folklore des États-Unis.

Nos anciens pourront pleinement profiter des animations et sorties élaborées par le Centre Communal d'Action Sociale, à travers une nouvelle édition du "Printemps des seniors".

Les plus jeunes ne seront pas en reste avec, comme chaque année, une multitude de disciplines contemporaines à découvrir au cours de la journée "Street art, vibrations urbaines".

Grand rendez-vous familial réunissant petits et grands, la "Fête de la Fraise" mettra en valeur le terroir de proximité, avec des producteurs locaux justement récompensés lors de concours agricoles et dont deux d'entre eux vous sont présentés dans le portrait du mois.

Des produits locaux et de qualité qui constituent par ailleurs l'essentiel des repas servis dans les cantines des établissements scolaires de la commune. Un circuit court privilégié et illustré par le Jardin remarquable de Baudouvin où les fruits et légumes, issus du potager, sont régulièrement offerts aux Valettois comme aux visiteurs. Ce lieu emblématique de la Ville, au riche patrimoine et aux multiples facettes, se dévoile page après page dans votre magazine.

Plus que jamais, La Valette-du-Var expose son histoire, promeut son savoir-faire, cultive son caractère convivial.

Thierry Albertini
Maire de La Valette-du-Var
Vice-président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Vice-président du Conseil
départemental du Var

Retrouvez l'actualité valettoise en direct sur le www.lavalette83.fr



Directeur de publication : Thierry Albertini · Rédaction et photographies : Service communication · Création : Pagina / Maquette : Pagina · Impression Caractère & Sira · Dépôt légal à parution · Tirage : 13 500 exemplaires

Allo Monsieur le Maire
0 8000 83160



LA SÉCURITÉ POUR VEILLER AU BIEN-ÊTRE

Une opération de contrôle routier des poids lourds en provenance de Tourris s'est tenue à proximité du giratoire Arnaud-Beltrame. À l'initiative de la Police municipale, de la Police nationale de Toulon, et régie par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, cette intervention axée sur l'application de la réglementation sociale européenne avait plusieurs objectifs :

- **Contrôler le poids de la charge transportée dans chaque véhicule.**
- **Déterminer la vitesse de déplacement.**
- **Vérifier l'habilitation du conducteur à exercer du transport.**

Cette première intervention réalisée sur la commune a ainsi permis de contribuer à la qualité de vie des riverains de la carrière de Tourris.

Parallèlement à cela, une **opération anti-rodéos urbains** s'est déroulée aux abords de L'Avenue 83. Conjointement menée par les Polices municipales de la Ville et de La Garde et la Police nationale, cette action a débouché sur le contrôle de dizaines d'automobiles, 2 saisies de véhicules, des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants, de nombreux procès-verbaux et 3 gardes à vue.



Le travail sourit *aux lève-tôt*

Plusieurs centaines de personnes ont arpenté les allées de **La Matinale de l'Emploi**, instaurée par la Ville en partenariat avec France Travail, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la salle Couros. À la recherche d'un emploi, d'un stage, d'un contrat en alternance ou d'une formation, les visiteurs ont ainsi pu échanger avec les 80 représentants des collectivités, des institutions publiques et des entreprises présentes et déposer leurs curriculum vitæ.



Les générations parlent de leur *"Valette de demain"*

Les jeunes élus du **Conseil municipal des Enfants** et les membres du **Conseil des Sages** étaient réunis au Lavoir, pour réfléchir ensemble à "La Valette de demain" et notamment au programme "Anatole-France". Durant cette réunion, des ateliers intergénérationnels et participatifs avaient pour thèmes trois grands sujets de société :

- **L'énergie** et les notions d'architecture, d'agencement, de respect environnemental et de ressources renouvelables.
- **Les services** et les caractères de proximité, de fonctionnalité, de bien-être au quotidien.
- **La biodiversité** et les principes de naturalisation, de végétalisation, d'entretien des lieux.

L'ensemble des participants a ainsi échangé, en étudiant des photos associées à des mots clés, pour faire part des points de vue, émettre des idées et participer au projet. **La prochaine réunion publique "La Valette de demain" se tiendra le mardi 11 juin à 18 h, salle polyvalente Valérie-Garnier.**

Le sport pour tous



Axée sur l'inclusion, une nouvelle **Journée du Sport partagé**, soutenue par la Ville et plusieurs partenaires institutionnels, s'est tenue au Parc des Sports Vallis Læta. 120 enfants de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, parmi lesquels **des élèves du collège Henri-Bosco et de l'école élémentaire Jules-Ferry**, se sont initiés à différentes disciplines sportives. Lors d'ateliers adaptés aux personnes porteuses de handicap moteur ou cognitif, ils ont découvert la pratique du handball adapté, du cécifoot, de la boccia, du kinball ou du volley-ball assis. Encadrée par des membres du Comité Départemental Olympique et Sportif et de l'Union Nationale du Sport Scolaire, cette journée a mis en avant ces sports qui sont au programme des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Les Parcours du Cœur

Organisée par la Ville et la **Fédération Française de Cardiologie**, cette 3^e édition des **"Parcours du Cœur"** a rassemblé 248 élèves de CE2 et CM1 des écoles élémentaires Jean-Giono, Pierre-de-Ronsard, François-Fabié, Jules-Ferry et Marcel-Pagnol. Sensibilisés sur les risques liés aux maladies cardiovasculaires, les enfants ont reçu de précieux conseils pour se maintenir en bonne santé. Sport et alimentation sont en effet les clés pour garder un cœur en bonne santé. Présentes pour l'occasion, les associations valettoises ont initié les enfants à plusieurs activités sportives. Également convié, le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective a préparé des plateaux de fruits et légumes pour valoriser l'importance de la nutrition. Encadrés par des pompiers et des professionnels de la santé, les enfants ont également appris les gestes qui sauvent lors d'un atelier d'enseignement du massage cardiaque.



L'ART DE LA RUE

C'est un programme haut en couleur qui vous attend lors de cette 5^e édition de la journée **"Street art, vibrations urbaines"** ! Sessions de découverte du football freestyle, du roller, du skate et de la trottinette mais aussi cours d'initiation de breakdance, hip-hop ou ragga ou bien encore ateliers de street painting ou de slam sont ainsi à découvrir.

→ **Rendez-vous le samedi 18 mai, sur la place Général-de-Gaulle. Entrée libre**
Programme complet à retrouver sur www.lavalette83.fr
Renseignements : 04 94 61 90 02

LA QUINZAINE DES FAMILLES

Durant deux semaines, les familles valettoises ont participé à cette manifestation organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales. Parents et enfants ont assisté à des conférences pour échanger et s'informer au contact de professionnels de la petite enfance et de la famille. À travers des spectacles et des ateliers d'éveil, cette 6^e édition a eu pour objectif d'accompagner les familles dans les défis du quotidien et de répondre aux interrogations liées à la parentalité.



Dossier



6

LE JARDIN DE BAUDOUVIN, REMARQUABLE À PLUS D'UN TITRE

Joyau environnemental de La Valette-du-Var, le Jardin de Baudouvin est, depuis 2008, labellisé comme "Jardin remarquable". Chargé d'histoire, sanctuaire pour les végétaux de Provence, ce lieu se distingue aussi par son caractère écoresponsable et sa fonction pédagogique auprès des plus jeunes. Un cachet unique et des singularités qui sont à découvrir aux travers de ces pages qui lui sont consacrées.



3

hectares

de superficie

200

essences

présentes sur le jardin

80

variétés

de fruits et légumes
plantées dans le potager



Un peu d'histoire

Mentionné pour la première fois en 1437, plusieurs sources citent le domaine indifféremment comme territoire de Baudouin ou Baudouin. Il s'agissait en fait du fief du sieur Baudouin dont le nom provençal est Baudouvin. Le Roi René, Comte de Provence, autorisa la donation du château de La Valette et du Domaine de Baudouin qui en dépendait, à Eléon de Glandevès, Seigneur de La Garde. L'acte stipulait que cette noble terre contenait d'abondantes sources (Horts, Foux) et qu'elle s'étendait du mont Coudon à Solliès-Ville. Gaspard de Thomas, alors baron de La Garde, le vendit par la suite, le 18 octobre 1612, à Claude Cabasson, écuyer de La Valette. Les De Cabasson cédèrent ensuite ce domaine aux De Rippert, par le mariage de Blanche de Cabasson avec le Seigneur De Revest, Jacques de Rippert. En 1785, la grande maison de Samson fut démolie par les De Calabro et remplacée par l'actuelle bastide. Le 21 juin 1791, le terroir de Baudouvin fut réuni et incorporé à la commune de La Valette, afin de ne former qu'une seule contrée. Au XIX^e siècle, le domaine s'établit comme la propriété de Monsieur Bénét, dont la petite nièce, épouse de Félix Vincent, en devint l'héritière. Henri de Rothschild acquit le lieu en octobre 1926 et, grâce à Monsieur Bonnefoy, habile horticulteur et à l'époque gérant du domaine de Baudouvin, para l'endroit de jardins potagers, de vergers et de vignobles. Du 24 mars 1942 jusqu'en 1986, la bastide fut la résidence du Préfet maritime, avant que la Ville de La Valette-du-Var n'en devienne le détenteur.



Les événements au Jardin remarquable de Baudouvin



Au fil des quatre saisons, le jardin tisse un récit entre culture artistique et cultures agricoles. Concerts, expositions, pièces de théâtre et ateliers culinaires attirent, chaque année, un public de plus en plus nombreux. Avec la manifestation **"Un soir au Jardin"**, les **"Journées européennes du patrimoine"**, les **"Rendez-vous aux jardins"** mais aussi le **"Week-end du chêne-liège"**, les **"Fêtes des Saisons"**, de la **"Fraise"** et de la **"Violette"**, Baudouvin met à l'honneur la musique, le savoir et le terroir.

UN LIEU AUX MULTIPLES FACETTES



Platanes, vignoble et verger

Surplombé par les 700 hectares boisés du massif du Coudon, le Jardin remarquable de Baudouvin s'étend sur 3 hectares accueillant quatre espaces étagés distincts. Le premier d'entre eux, visible à l'entrée du jardin, expose un petit vignoble et un verger, baignés de soleil, jouxtant **une allée de platanes** à feuilles d'érables centenaires. Cette dernière vous guide vers la bastide et son jardin symétrique aux perspectives agréables, dit "de propreté".



Arbres, fleurs et potager

À quelques pas de la bastide, franchis à l'ombre des arbres ou au détour d'un mur végétalisé, la deuxième partie du jardin s'ouvre sur deux espaces différenciés. Sur la gauche, une grande fontaine cernée de parterres de myrsine, de cyprès et de massifs floraux vous invite à flâner. Sur la droite, **le grand potager** se présente à vous comme un tableau de gourmandises aux milles couleurs. Plantes aromatiques, choux, salades, carottes, citrouilles et courgettes entre autres, poussent ici dans un sol fertile, irrigué par un réseau hydrique vertueux issu de la source de la Foux.

Agrumes, fontaine et bastide

Un fois les rigoles d'eau enjambées et les marches gravies, vous déambulerez au cœur d'une plantation d'agrumes aux arômes prononcés. Les mats photovoltaïques, disposés au milieu des arbres, fournissent au jardin une grande quantité d'énergie, permettant ainsi son entretien de manière autonome. Leurs ton dorés tranchent avec la légère obscurité conférée par les platanes de la terrasse d'où l'on découvre **la bastide** du 19^e siècle et sa majestueuse fontaine de **Samson**. Site d'expositions culturelles, c'est également le lieu où sont célébrés les mariages sur la commune.



Belvédère, ruches et biodiversité

Située en amont des précédentes, la dernière partie du jardin se compose d'une teso (couloir de chasse au XVIII^e) et d'une prairie. Non loin de là, **un belvédère** accolé à un grand bassin, ceint de bambous et de palmiers, offre une vue imprenable sur le Coudon. L'opportunité de vous détendre au cœur de cet éden de biodiversité. La présence d'une faune et d'une flore qui ajoute à ce jardin une dimension source d'études et de sensibilisation auprès des jeunes générations.



La transmission et la sensibilisation

Afin d'enseigner aux plus jeunes **les notions de respect environnemental**, les cycles de plantation, de croissance et de floraison, la consommation alimentaire maîtrisée, le jardin organise divers ateliers tout au long de l'année.

Les élèves valettois apprennent ainsi à semer, cultiver, repoter et composter.

Ils découvrent les parfums des essences, les saveurs des fruits, des légumes, et des plantes aromatiques. L'enseignement des vertus des plantes médicinales et le rôle joué par les insectes présents participent également à cette acquisition du savoir.



La tradition d'une gestion écoresponsable

Entre tradition, avec les plantes emblématiques du patrimoine végétal valettois (cresson, fraise, violette, agrumes), et modernité, avec des végétaux issus des autres continents, le Jardin remarquable de Baudouvin inscrit **sa volonté d'évoluer en matière de production, tout en respectant ce qu'offre la nature.**

Irrigué par la source de la Foux, alimenté par le soleil, pratiquant le recyclage au fil des saisons, le compostage et limitant la consommation d'engrais, il adopte une gestion économe de l'eau et des énergies pour préserver les ressources naturelles.



L'éloge des racines

Le Jardin remarquable de Baudouvin a, depuis plusieurs années, décidé d'inviter des personnalités d'horizons divers à planter un arbre ; geste noble, fort et symbolique. L'honneur du premier arbre planté est revenu à Nadège Forestier, arrière-petite-fille du Baron Henri de Rothschild (ancien propriétaire du domaine). Par la suite, les comédiens Charles Berling et **Emmanuelle Béart** se sont succédés ; un camélia, un manguier puis un olivier ont ainsi trouvé leur place dans le jardin.



Les élections européennes

Les élections européennes se déroulent le dimanche 9 juin prochain. Pour vous aider à vous rendre aux urnes afin de voter sur le territoire valettois, voici quelques informations pratiques à connaître. Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales avant le 3 mai 2024 pourront participer. Concernant les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin, ceux-ci ont en principe automatiquement été inscrits sur les listes électorales, suite à leur recensement citoyen. Il leur est recommandé de se rapprocher du service Élections pour vérifier leur bonne inscription. Enfin, les ressortissants européens inscrits sur les listes électorales complémentaires pourront prendre part au vote.



VOUS NE POUVEZ PAS VOTER LE 9 JUIN PROCHAIN ?

Vous pouvez désigner un mandataire qui se présentera dans votre bureau de vote à votre place. Il peut être électeur dans une autre commune. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Pour établir une procuration de vote, trois possibilités s'offrent à vous :

1) En ligne : sur www.maprocuration.gouv.fr avec ensuite validation dans un commissariat ou une gendarmerie. À noter : avec l'application France Identité il est possible d'établir sa procuration pour les européennes entièrement en ligne (à condition de posséder une nouvelle carte d'identité, un smartphone et d'avoir fait certifier son identité en mairie).

2) Avec un formulaire à imprimer sur deux feuilles (Cerfa n°14952*03 disponible sur www.service-public.fr). Se présenter dans un commissariat ou en gendarmerie pour validation.

3) Avec un formulaire papier à remplir dans un commissariat ou en gendarmerie.

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel selon le système de la représentation proportionnelle et **les élections se tiennent tous les 5 ans**. Cette institution représente les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). **De 705 membres élus dans les 27 pays de l'UE**, le nombre de députés va passer à 720, à l'occasion des élections européennes de juin 2024. **Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre** et cette proportionnalité est dite dégressive ; les États les moins peuplés disposent ainsi d'un nombre de siège que leur population ne leur permettrait pas d'occuper. **Chaque pays détermine son propre mode de scrutin** mais doit garantir l'égalité entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, **plus d'un tiers des membres du parlement européen sont des femmes**.

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

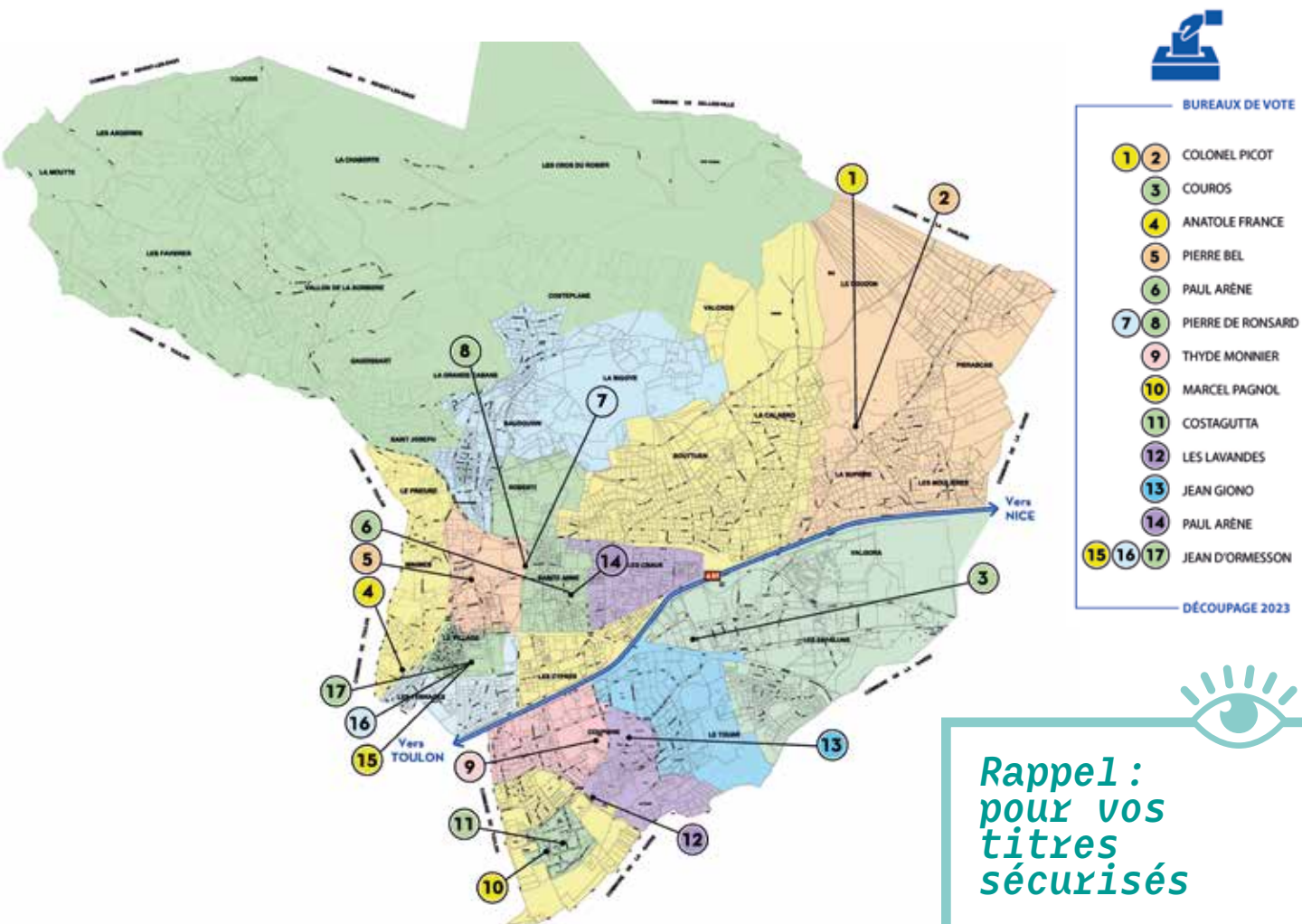
La carte électorale n'est pas obligatoire. Pour voter, il suffit de se présenter dans son bureau de vote muni de l'un des documents mentionnés dans la liste suivante. **Attention cependant à bien présenter l'original du document. Une photographie une photocopie ou un téléchargement sur smartphone ne seront pas acceptés.**

Extrait de l'arrêté du 16 novembre 2018 :

- Carte Nationale d'Identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Carte Vitale avec photographie.
- Permis de conduire (en cours de validité).



Une **nouvelle carte d'électeur** sera envoyée quelques jours avant le scrutin à tous les électeurs ayant demandé leur inscription ou leur changement d'adresse ainsi qu'à tous ceux concernés par le redécoupage des bureaux de vote ou dont le bureau de vote a changé. Vous trouverez ci-dessous le **nouveau découpage électoral** réalisé pour rééquilibrer les bureaux ainsi que l'adresse des bureaux.



- Bureaux 1 et 2 / Résidence Colonel-Picot :** 627 Avenue Colonel-Picot.
- Bureau 3 / Salle Couros :** Avenue Antoine-de-Lavoisier.
- Bureau 4 / École Anatole-France :** Avenue Anatole-France.
- Bureau 5 / Espace Pierre-Bel :** Avenue Grenadier d'Empire Charles-Chabaud.
- Bureaux 6 et 14 / École Paul-Arène :** Avenue Louis-Imbert.
- Bureaux 7 et 8 / École Pierre-de-Ronsard :** Avenue François-Duchâtel.
- Bureau 9 / École Thyde-Monnier :** Avenue Germain-Nouveau.
- Bureau 10 / École Marcel-Pagnol :** Place Marcel-Pagnol.
- Bureau 11 / Espace culturel Albert-Camus :** Impasse Albert-Camus.
- Bureau 12 / Foyer Les Lavandes :** Avenue de la 1^{re} DFL.
- Bureau 13 / École Jean-Giono :** Chemin du Buchet.
- Bureaux 15, 16 et 17 / Groupe scolaire Jean-d'Ormesson :** Avenue Léon-Guérin.

Rappel : pour vos titres sécurisés

À l'approche des vacances d'été et de vos déplacements, anticipez et vérifiez la date de fin de validité de vos **Cartes Nationales d'Identité** ou **passesports**. Prenez rapidement rendez-vous en vous rendant **en mairie**, par téléphone au **04 94 61 90 63** ou en scannant ce QR code.



EN MAI, FAITES DU VÉLO !



Dans le cadre de l'évènement national Mai à vélo, la Maison de la Mobilité TPM organise les 25 et 26 mai prochains l'évènement "Faites du vélo !" pour promouvoir la pratique de la petite reine. Pour cette 5^e édition, près de 50 animations gratuites et ouvertes à tous seront proposées au public, avec notamment à **La Valette le samedi 25 mai un vélo village place Charles de Gaulle, de 10 h à 17 h**. Et l'évènement phare : rejoignez au départ de La Valette place Charles De Gaulle à 10 h30 l'un des six cortèges de la Métropole qui convergera vers le parc Cravéro du Pradet pour rejoindre le vélo village aux 30 animations et **la grande parade musicale Carnavélo**, guidée par le groupe La Dinamo, une formation unique de musiciens sur deux roues qui offriront un concert itinérant "de haut voltage" au rythme du Funk.

→ www.metroletpm.fr



Les voiliers de l'America's Cup de retour à Toulon

La **"Toulon Provence Regatta"** se déroulera du 7 au 12 mai 2024. C'est la première fois que la Coupe de France du Yacht Club de France fait étape au port de Toulon. Ce seront cinq générations de voiliers 12 MJL venant de toutes les parties du monde qui régateront pendant une semaine dans la grande rade. Ils représentent l'apogée du développement des yachts pour les plus hauts niveaux de compétition internationale de voile, des Jeux Olympiques (1908-1920) à la Coupe de l'America (1958-1987). Ce bel évènement nautique vous permettra de partager l'univers de la **régate de haut niveau**. En journée, vous pourrez les suivre en mer ou depuis les plages du Mourillon. Le suivi des régates en temps réel sera disponible en ligne. Vous pourrez entre autres **visiter les voiliers** 12 MJL amarrés au Carré du port, visiter l'**exposition** sur la Coupe de France en mairie d'Honneur, assister à une soirée festival de films sur les navires de régates... **La goélette école de la Marine nationale "Belle Poule"** sera également présente. **Le samedi 11 mai, des animations et baptêmes nautiques** seront ouverts à tous à l'**Anse des Pins**, plages du Mourillon.

→ Retrouvez le programme sur www.toulonprovenceregatta.fr et venez vivre avec nous ce moment exceptionnel.

TPM lance sa 1^{re} bourse d'échanges de logements sociaux à La Garde

Consciente de l'extrême tension qui pèse sur le logement social locatif sur le territoire, la Métropole TPM lance une expérimentation avec la Ville de La Garde, afin de favoriser le *turn over* et les parcours résidentiels au sein du parc social. À ce titre, elle a créé une bourse d'échanges de logements inter-bailleurs à destination des locataires de logements sociaux. Officiellement lancée le 25 mars, en présence de l'ensemble des partenaires institutionnels et des bailleurs sociaux gestionnaires du patrimoine, **ce nouveau service sera déployé, à titre expérimental, dès le mois de septembre 2024**. Une plateforme numérique accessible aux locataires permettra d'optimiser les méthodes de détection des ménages compatibles pour des mutations croisées et leur mise en relation. Un projet ambitieux qui devrait rapidement s'élargir à l'ensemble des villes de la Métropole.

La médiathèque Albert-Camus, Lieu de savoir à découvrir en famille



UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ

Ouverte au public en 1985, d'une surface de 1 000 m², la médiathèque de La Valette propose un grand choix de documents adultes et jeunesse : romans, essais, bandes dessinées, albums pour enfants, magazines et quotidiens, sans oublier les DVD.

Plus de 55 000 documents récents peuvent ainsi être empruntés ou consultés sur place et ce tout au long de l'année.



GOURMANDISE ET PATRIMOINE

Passionnés de patrimoine et amateurs de gourmandises, la **Fête de la Fraise et des Métiers d'antan** est à ne pas manquer! Découvrez au fil des stands les métiers exercés par nos aïeux et prenez le temps d'une escapade sucrée à travers des dégustations, des ateliers créatifs et des sessions de botanique.

→ Renseignements : 06 71 58 18 69

Faire vivre la culture

La médiathèque Albert-Camus, c'est aussi une multitude d'événements, de spectacles, de soirées à thème, d'avant-premières vidéos et de nombreux rendez-vous littéraires. Ajoutez à cela des manifestations comme la **"Nuit de la lecture"**, **"Partir en livre"**, les **"Journées du Patrimoine"**, ou bien encore le **"Mois du film documentaire"** et c'est un programme riche et varié qui vous est proposé.

Clôture de la saison du théâtre Marelios

PÉTILLANT MAIS PAS TROP

Théâtre de rue

Cie Bombinoff Circo-Teatro

Samedi 1^{er} juin à 20 h · Esplanade
de l'Espace Albert-Camus

Durée 45 min

Tout public

Gratuit sur réservation

04 94 23 36 49

— médiathèque A. Camus — médiathèque Albert-Camus

<p>Abonnement prêt de livres Ce forfait comprend une carte livre individuelle</p> <p>Valettois 1,50 € Non Valettois 3 €</p> <p>Scolaires : carte individuelle gratuite, de la maternelle au collège</p> <p>Nombre de prêts : 10 documents (livres, revues et livres audio) pour 4 semaines</p> <p>Comment s'inscrire ? Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du « Régisseur central des recettes »</p> <p>Informations pratiques Une boîte de retour des documents est disponible 24h/24 et 7/7. Vous souhaitez consulter votre compte, l'agenda culturel, rechercher un document, réserver un livre : rendez-vous sur le portail de la médiathèque : https://bibliotheque.lavalette83.fr</p> <p>Contact : mediatheques@lavalette83.fr Espace culturel Albert-Camus - Allée A. Camus (quartier La Coupière) 83160 La Valette-du-Var 04 94 23 74 09</p>	<p>Forfait prêt de livres et de DVD Ce forfait comprend une carte vidéo et une carte livre pour chaque membre du foyer</p> <p>Valettois 15 € Non Valettois 23 €</p> <p>Étudiants et demandeurs d'emploi : 7,50 € (sur présentation d'un justificatif)</p> <p>Nombre de prêts : 10 documents (livres, revues ou livres audio) pour 4 semaines par carte livre 5 DVD pour 15 jours pour la carte vidéo</p> <p>→ Espaces de travail en libre accès → Accès WiFi gratuit → Accès au public à mobilité réduite</p> <p>Horaires d'ouverture Mardi : 10 h - 18 h Mercredi : 10 h - 18 h Jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 Vendredi : 10 h - 18 h Samedi* : 9 h - 15 h (* sauf vacances d'été)</p>
--	---

ENSEMBLE, LA VALETTE !

Définition d'étranger : qui ne réside pas dans le pays ou la ville.
Exemple : un habitant de la ville de Hyères est un étranger dans la ville de La Valette-du-Var.

Tous les Valettois de souche ou nouveaux arrivants ou résidant à La Valette-du-Var sont Valettois, habitants d'une ville moderne avec des racines et une histoire. Une ville qui évolue dans la sérénité et qui apporte à ses habitants sécurité, confort, logement, et environnement préservé.

Le groupe majoritaire

LA VALETTE EN ACTION !

TOUS VALETTOIS,
SANS DISTINCTION !
"Je suis trop attaché à La Valette, où je vis dans la maison de mon arrière grand-mère, pour la laisser, vous laisser aux mains d'ETRANGERS dont les seuls buts sont le pouvoir, l'orgueil et la jalousie" TH ALBERTINI, Valette Mag Avril 2024. Mr le Maire, la Valette n'est plus ce village de 4000 habitants de votre aïeule ; 20000 "étrangers" y vivent et font vivre notre ville d'aujourd'hui 24000 habitants. Stigmatiser la majorité des Valettois est inacceptable Mr le Maire, vous avez la vision étriquée d'un village. La Valette en Action a une vision pour la Valette d'aujourd'hui, une ville à l'âme retrouvée, avec des transports modernes, avec des écoles proches des quartiers, avec une vision pour tous les quartiers. La Bigue aurait mérité un vrai pont sur l'autoroute plutôt qu'une nouvelle passerelle piétons. La Coupiane mérite mieux que des études et des structures à l'abandon. Les jeunes mériteraient d'avoir des structures sportives et de loisirs. Nous sommes tous Valettois, tous contribuables. Sans distinction.

Olivier LUTERSZTEJN – Nicolas
EUDELIN – Lucien LESUR

LA CONCORDE VALETTOISE

Depuis de nombreuses années, nous nous opposons à la subvention accordée à la ligue varoise de prévention, structure intimement lié à la ligue de l'enseignement, non pas parce que nous mettons en doute son utilité ou même le travail effectué, mais parce que cette association a appelé, à plusieurs reprises, à voter contre Marine Le Pen. La neutralité politique des associations recevant de l'argent public a enfin été prise en compte par un dispositif appelé le contrat d'engagement républicain. Celui-ci est entré en vigueur le 1/1/2022. Désormais, toute association souhaitant obtenir une subvention publique est obligée, entre autres, de s'engager à ne pas se prévaloir de convictions politiques. Dans sa demande d'argent public, cette association ayant attesté souscrire au contrat d'engagement républicain, nous n'avons donc plus de raison de nous opposer à cette subvention de 20 000 euros. Par contre, en cas de non respect de cet engagement, nous demanderons sa suppression voire son remboursement.

Michel Reynaud, Marc Verdet,
Julien Chevet

“Producteurs de qualité”

RIME AVEC TERROIR VALORISÉ

Depuis combien de temps mettez-vous à l'honneur le terroir local ?

C.G : Cela fait 15 ans que nous produisons du vin*, rouge, blanc ou rosé, au sein du Domaine de Tourris. Outre les parcelles de vignes, les nombreux oliviers présents ici permettent également de confectionner de l'huile d'olive.

A.L : Depuis sa création en 2012, Le Rucher du Baudouvin propose à sa clientèle différents types de miels : lavande, châtaignier, montagne, ainsi que du nougat. Mes abeilles passent leur temps entre le Var, la Drôme, l'Isère, la Haute-Loire, les Alpes et bien évidemment La Valette-du-Var !

Vous venez tous les deux d'être récompensés pour votre savoir-faire, quel est votre ressenti ?

C.G : Un grand bonheur et surtout la reconnaissance du travail quotidien de nos équipes dirigées par Jean-Luc Canard, le Maître de chai du domaine. Obtenir une médaille d'or grâce à notre millésime "Classique 2022", dès notre première participation au Concours des vins de la Foire de Brignoles, est encourageant et source de motivation supplémentaire.

A.L : C'est tout d'abord une grande fierté ! C'est la première fois que je présentais ma production au Concours Général Agricole de Paris, alors recevoir une médaille d'or pour mon miel de châtaigner et d'argent pour celui de lavande, ne peut être que satisfaisant. Cela prouve que je suis dans le vrai dans ce que j'entreprends.



Christèle Gillet, viticultrice au Domaine de Tourris et Adrien Ligier, apiculteur au Rucher du Baudouvin



Une telle qualité de produits est-elle due à l'environnement dans lequel vous évoluez ?

C.G : Nous sommes situés à 400 mètres d'altitude donc cela diffère des autres lieux de viticulture des communes voisines qui sont situés au niveau de la mer. Cette particularité, ajoutée à notre localisation entre le Faron et le Coudon, confère à nos vins un caractère convivial et accessible à tous les consommateurs.

A.L : Même si tout n'est pas forcément favorable, il est évident que cela joue un rôle important ! Le climat, le terroir et les plantes mellifères comme l'acacia, le thym et le romarin entre autres, sont la garantie d'une miellée de qualité dont le goût se démarque des autres productions.

Que représente pour vous le marché local du samedi matin sur la commune ?

C.G : C'est la possibilité d'échanger avec les consommateurs, de connaître leurs avis sur la qualité de nos productions ou tout simplement de les faire découvrir. Ce rendez-vous était une volonté du Maire et nous avons tout de suite saisi l'occasion de prendre part à cet évènement, depuis sa création en 2020.

A.L : Une grande opportunité de mettre à l'honneur nos produits locaux et de les proposer en circuit court aux Valettois. C'est aussi la possibilité de dynamiser le centre-ville durant toute une matinée en début de week-end.

En chiffres



300 ruches et 18 millions d'abeilles
Le Rucher du Baudouvin produit plus de 2 tonnes de miel chaque année.



70 hectolitres de vin soit 10 000 bouteilles
sortent annuellement des caves du Domaine de Tourris.

SORTIR À

LA VALETTE

MAI

SAMEDI 4

Fête de la Fraise et des Métiers d'antan

De 8 h à 18 h · Place Général-de-Gaulle

Inauguration à 11h30

Entrée libre

☎ 06 71 58 18 69



SAMEDI 18

Journée "Street art", vibrations urbaines

De 10 h à 18 h · Place Général-de-Gaulle

Gratuit

☎ 04 94 61 90 02

www.lavalette83.fr



SAMEDI 25

Faites du vélo !

De 9 h 30 à 17 h · Place Général-de-Gaulle

Avec l'association La Valette Cyclo

Inauguration à 10h

Départ du Carnavélo à 10 h 30

Programme complet à retrouver sur www.lavalette83.fr

☎ 04 94 61 90 70

SAMEDI 25

Fête des mères dans votre cœur de ville

De 10 h 30 à 17 h 30

Avec l'Association des Commerçants du Cœur de Ville Animations

Ateliers créatifs pour enfant

Tarif : 2€

Inscriptions sur place

☎ 06 80 18 08 94

DU LUNDI 27 AU VENDREDI 31

Printemps des seniors

Programme complet à retrouver dans votre magazine.

04 94 20 92 70

VENDREDI 31

Fête des voisins

☎ 04 94 23 62 06

www.lavalette83.fr

www.lafetedesvoisins.fr

DU VENDREDI 31 MAI AU DIMANCHE 2 JUIN

Rendez-vous aux Jardins

Jardin remarquable de Baudouvin

☎ 06 07 30 65 23

Programme complet à retrouver sur www.lavalette83.fr

Retrouvez l'ensemble des prochaines manifestations culturelles de la Ville en scannant ce QR code.

☎ 04 94 23 36 49

culture@lavalette83.fr



Retrouvez le programme trimestriel des actions Parentalité en scannant ce QR code.

☎ 04 94 23 76 69

parentalite@lavalette83.fr



DIMANCHE 5

Journée américaine

De 9 h à 18 h · Place Jean-Jaurès

Avec l'Association des Commerçants du Cœur de Ville
Entrée libre

LUNDI 13

Les après-midis dansant du C.C.A.S.

14 h · Salle Ramos

Tarif : 5 €

Buvette

☎ 04 94 20 92 70

VENDREDI 17

La Tournée du rire

20h30 Espace · Pierre-Bel

Avec l'association Kadomino

Réservations 04 94 23 62 06

AUTRES ÉVÈNEMENTS

MERCREDI 8
Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

10 h 15 · Centre-ville

DIMANCHE 12
Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme

11 h 45 · Place Carnot

LUNDI 27
Journée de la Résistance
11 h · Cimetière Sainte-Anne

JEUDI 30
Collecte de sang
De 8 h à 12 h 30 · Salle Ramos
www.dondesang.efs.sante.fr

MAIRIE : 04 94 61 90 90 ; **MAIRIE ANNEXE - LA COUPIANE** : 32 Mail Jules-Muraire / 04 94 27 43 10 ; **ALLO M. LE MAIRE** : 0 800 08 31 60 ; **COMMISSARIATS** : CENTRAL Toulon : 04 98 03 53 00 ; **POLICE MUNICIPALE** : 04 94 61 04 44 ; **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** : 04 94 20 92 70 ; **SOS MÉDECINS** : 04 94 14 33 33 ; **TAXIS VALETOIS** : Conventionnés CPAM : 06 61 05 38 33 / 06 29 11 35 97 / 06 17 46 48 16 / 06 46 68 10 25 / 06 07 25 91 73 / 06 87 56 46 19 / 06 66 54 18 23 / 06 12 81 72 61 ; Classique : 06 18 43 49 18